

En rachetant Unilend, PretUp s'impose dans le crowlending

by Les Echos - mercredi, décembre 12, 2018

<http://correspondances.fr/en-rachetant-unilend-pretup-simpose-dans-le-crowlending/>

La fintech lorraine mise sur le back-office de sa maison-mère, spécialisée dans le regroupement de crédits, pour développer la plate-forme de prêts aux entreprises tombée en liquidation.

L'occasion était belle : en reprenant Unilend, pionnier français du crowlending, PretUp, filiale du groupe lorrain Mentor, se propulse en tête des opérateurs français de ce mode de financement participatif, qui place l'épargne individuelle au service des entreprises.

La décision du tribunal de commerce de Paris, qui lui confère les actifs d'Unilend liquidé en octobre dernier, engage PretUp à solder les opérations de la plate-forme parisienne, qui avait levé 33 millions d'euros pour financer 227 projets. Les prêteurs ont déjà récupéré 22 millions d'euros en capital, auxquels s'ajoutent 3,7 millions d'euros d'intérêts.

PretUp développera simultanément les deux marques. Le volume de prêts des deux plates-formes doit dépasser 25 millions d'euros dès l'an prochain, dont 20 millions pour Unilend. Les deux structures totalisent une communauté de 54.000 prêteurs, dont environ 15.000 actifs. A raison d'un ticket moyen de 120 euros par prêt, les opérations croisées entre PretUp et Unilend permettront de financer des crédits dépassant 500.000 euros, à un taux de 8 %.

54.000 prêteurs

Arrivé sur le marché du crowlending en 2012, Unilend expliquait sa défaillance par la politique de taux bas pratiquée par les banques. L'argument ne convainc guère Benoît Michaux.

Spécialisé dans le regroupement de crédits pour les particuliers (Partners Finances et Crédistor), Spartfin, qui regroupe les activités financières de Mentor, a constitué PretUp en 2014 pour répondre aux chefs d'entreprise sollicitant un prêt pour renflouer leur société. S'appuyant sur le back-office de sa maison-mère, PretUp ne compte que trois salariés, alors qu'Unilend en employait une quinzaine. La reprise n'inclut ni le personnel parisien, ni les locaux.